SYNTHESE DE l'ATELIER DELOCALISE

SUR LE SALON TECH 'N BIO

« Echanges techniques régionaux de l'agriculture biologique »

France - octobre 2017

« Réseau régional de fermes pilotes bio » - Projet INTEGRE – CPS/UE & CANC

Remerciements

Au nom de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, nous tenons à remercier toutes les personnes, institutions et organisations qui ont collaboré, financé et participé à cet atelier régional : Union Européenne, CPS, projet INTEGRE, l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture (APCA), la Chambre d'agriculture de la Drôme, la Direction de l'Agriculture de Polynésie Française et les participants de Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis-et-Futuna.

Table des matières

1 Technologies et approches innovantes dans le développement de l'AB 3
1-1 Les Chambres d'agricultures 3
1-2 Ferme de l'Etoile : un exemple de productions de références avec les CA : 6
1-3 Le GRAB 9
1-4 Le salon TECH&Bio 11
1-5 L'association MSV 15
2 Partenariats développement de l'AB 16
2-1 ISARA 16
2-2 AGENCE BIO 17
2-3 le GNIS 18
2-4 l'INAO 19
2-5 l'APCA 20
3 Enseignements de l'atelier délocalisé 20
3-1 pour les agriculteurs de la délégation 20
3-2 pour les encadrants (Chambre d'agriculture NC et Direction de l'agriculture de PF) 20
3-3 pour le POETCom et la gestion de la NOAB 21

1 Technologies et approches innovantes dans le développement de l'AB

1-1 Les Chambres d'agricultures

Les Chambres d'Agricultures (CA) se positionnent aujourd'hui comme les premiers interlocuteurs des agriculteurs désireux de convertir leur exploitation en AB. Ce positionnement s'explique par les missions de conseils aux agriculteurs, qui permettent d'identifier bien en amont les agriculteurs souhaitant s'engager en démarche de conversion. De plus les conseillers des CA ont pour mission de diffuser les techniques alternatives (dont Bio) auprès des agriculteurs.

Le positionnement actuel des CA s'explique également par le développement de l'AB. Durant les années 90, les CA ont préféré soutenir les groupements indépendants comme la FNAB plutôt que de fournir un appui direct aux producteurs. Au tournant des années 2000, suite à l'augmentation des élus en Bio au sein des instances des CA, les CA se sont engagées sur un appui direct au bio et la mise en place de dispositif d'accompagnement des conversions.

Presque 20 ans après ce virage, sur l'ensemble du réseau APCA, plus de 50 élus sont Bio (20 %) et ils sont toujours présents dans les Bureaux. On note également le triplement du nombre d'agriculteurs bio en 20 ans (20% des surfaces en Bio en métropole). Pour la région PACA les exploitations en Bio sont plus grandes et profitables que les conventionnelles, d'où une organisation des CA en conséquence.

Plusieurs catégories d'agents des CA interviennent sur la filière :

- Les conseillers Bio des CA départ sont les relais entre les agriculteurs et l'ensemble des conseillers de la Chambre. Animateurs de l'agriculture biologique, ils sont les interlocuteurs privilégiés des agriculteurs lors de leur conversion à l'AB
- Les conseillers spécialisés (élevage, grandes cultures,.), qui interviennent chez les bios et les conventionnels et intègrent les dimensions de l'AB dans leur activité.
- Le coordinateur régional pour l'AB.

Dans chaque région, des conseillers spécialisés sur l'AB animent les réseaux locaux et jouent un rôle charnière entre le national et le terrain. En binôme avec un élu régional référent Bio, ils se réunissent plusieurs fois dans l'année pour faire le point sur la situation de l'AB, les actions en cours, les perspectives et projets à mener. Interlocuteurs privilégiés des instances régionales, ils sont également souvent sollicités au niveau national pour fournir une vision d'ensemble et proche du terrain.
En région PACA, la section « bio » de la chambre d'agriculture comprend 1 coordinateur et 6 conseillers Bio ainsi que des conseillers filières selon les demandes spécifiques. Ses missions consistent également à travailler avec les partenaires du Bio dans la région (recherche, association, enseignement…) et préparer la création d'un pôle Bio sur Avignon regroupant ces nombreuses structures.

Les prestations non obligatoires des CA sont payantes pour les agriculteurs. En 2017, 250 conseillers spécialisés AB travaillent en réseau au sein des CA, intervenant dans les domaines suivants :

La diffusion de savoirs

- Information et sensibilisation des agriculteurs et conseillers conventionnels,
- Organisation de démonstrations de techniques alternatives et biologiques : journées techniques thématiques, Tech & Bio, ….

La recherche d'améliorations techniques

- Mise en place et suivi d'essais en collaboration avec les instituts techniques et la recherche (Cf. Ferme de l'Etoile),
- Mise au point de références technico-économiques.

La sécurisation des revenus

- Réalisation d'étude de marché,
- Appui à la structuration des filières,
- Mise en relation des acteurs économiques.

Le service aux agriculteurs

- Conseil collectif et l'animation de groupes d'agriculteurs bio,
- Suivi des évolutions de la réglementation,
- Appui à la conversion en AB par la réalisation de diagnostics d'exploitation.

Focus sur la conversion :

L'agriculteur commence souvent par appeler l'organisme de son département qui est en charge de la conversion (CA ou autre comme la FNAB : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique).

Le conseiller CA lui transmet des informations par téléphone : démarches administratives + listing des aides (envoi par email).

Si la conversion de l'exploitation est jugée facile :

- L'agriculteur contact les OC et demande des devis (500 à 1200 €/an pour l'exploitation),
- CA invite l'agriculteur à des formations de 2 à 3 jours sur la réglementation, des interventions des conseillers d'entreprise (coût de production et les impacts de la certification), les conséquences à anticiper sur l'organisation du travail et souvent des interventions techniques pour rassurer sur les solutions de protection phytosanitaires disponibles en Bio.

Cette formation est gratuite et permet de baisser le taux d'échec des conversions.

Si la conversion est jugée délicate ou complexe :

➢Un diagnostic personnalisé (région finance en partie et environ 150 € reste à la charge de l'agriculteur) qui correspond à une étude de faisabilité technique et économique du projet. Cette prestation comprend une journée de travail terrain d'un agent CA, et jusqu'à 3 jours pour proposer des recommandations

Si l'agriculteur valide son projet, il rentre alors dans le processus de certification et rempli son dossier PAC pour bénéficier des aides spécifiques.

Dès que l'agriculteur a signé avec un OC, la CA propose de lui vendre une prestation d'accompagnement individuel sur 3 ans par un binôme d'agents de la CA chez l'agriculteur : un conseiller technique bio et un conseiller entreprise connaissant le Bio.

La première année, certains agriculteurs se font accompagner personnellement par peur des démarches administratives et de la gestion sanitaire de leur exploitation.

Le coût du suivi individuel est de 1500 €/ an avec souvent 200 € à la charge de l'agriculteur, 200 € pour la CA et le reste par la région. (Environ 10% des conversions prennent un suivi).

Les équipes de conseillers techniques peuvent également intervenir sur des problèmes ponctuels mais si l'accompagnement devient régulier, on passe alors à une prestation technique payante.

Pour la région PACA, sont passés en Bio, les meilleurs agriculteurs conventionnels ces dernières années. On est en moyenne sur 20 ha sur les exploitations en Bio.

En maraichage, en moyenne 2 ha (1400 Ha pour 600 maraîchers) et jusqu'à 15 ha. Et en Arboriculture, beaucoup d'exploitations mixtes, et jusqu'à 75 ha.

Afin de prendre en compte les besoins des agriculteurs, la CA a décidé de remettre en place un service machinisme agricole jugé hautement stratégique.

En région PACA, on trouve 4 organismes de certification accrédités COFRAC. Il n'existe pas d'aide à la certification car ces subventions sont jugées trop coûteuses pour l'effet produit.

Par contre, il existe des aides à la conversion dont le montant à l'Ha est de 150 à 900 € suivant les cultures.

Visites exploitations Bio avec la Chambre d'agriculture du Vaucluse

1-2 Ferme de l'Etoile : un exemple de productions de références avec les CA :

La station a été créée il y a 31 ans ; il s'agissait au départ d'un centre ARVALIS avec la FNAM sur une gestion assurée par la CA via une association de gestion (AGFEE) avec un statut d'exploitation et sous la direction du directeur de la CA. La CA continue de soutenir financièrement la station et s'occupe de son entretien. http://rhone-alpes.synagri.com/portail/26---ferme-experimentale---site-d-etoile-sur-rhone

La SEFRA (expérimentation en Arboriculture sur 4 sites en Rhône-Alpes) est arrivée par la suite sur le site, et maintenant ce sont 12 structures présentes sur ce site.

Il y a 80 ha de foncier sur la ferme : 25 % certifié en Bio + 40 ha d'expérimentation mais seul un tiers est utilisé et le reste est en rotation (nettoyage de l'expérimentation) + 20 ha en Arboriculture + 20 ha de TAB

Le matériel agricole appartient à l'AGFEE et aussi aux instituts et l'AGFEE réalise des prestations pour les instituts techniques.

La plupart des travaux avec les agriculteurs se font en groupe mixte d'agriculteurs bio et non bio, il s'agit d'une forte demande des élus CA = pas de séparation entre bio et non bio.

La CA est positionnée sur le développement, la production de références et le transfert notamment via son Bulletin zoom (veille technique), réalisé par une équipe de conseillers et les agriculteurs sont abonnés (toutes les semaines durant les campagnes de production).

Le transfert se fait aussi via le réseau DEPHY, qui permet d'animer des réflexions autour d'un groupe d'agriculteurs avec un animateur CA qui récupère toutes les données des exploitations du réseau.

Ce travail implique de s'intéresser aux aspects sociologiques afin d'obtenir la confiance des partenaires et ainsi être associé aux prises de décisions : produire de la référence prend du donc du temps : ½ ETP pour 10 à 15 fermes.

La Plateforme TAB

La plateforme TAB évalue différents systèmes de culture sur une échelle plus grande que l'expérimentation, pour vérifier si les pratiques tendent vers les objectifs globaux des agriculteurs.

Une évaluation des impacts de la biodiversité est menée avec la LPO, afin de vérifier si les pratiques permettent de la faire revenir et de la renforcer sur le site.

Les instituts cherchent ainsi des méthodes pour évaluer les services rendus par la biodiversité.

La TAB est animée par la CA, qui gère la recherche de financements et reverse les financements aux différents acteurs. Cette mise en synergie des moyens financiers pour la coordination des programmes, est une condition de financement par la région.

Evaluation de la biodiversité

FERME EXPERIMENTALE
Site d'Étoile sur Rhône

La Ferme Expérimentale d'Etoile, c'est :

Des Instituts techniques, Organismes de développement, Syndicats de producteurs et Associations qui œuvrent pour développer l'agriculture de demain avec et pour les agriculteurs

Un pôle Grandes Cultures

Arvalis pour les céréales, c'est à dire le maïs, les blés, les orges, le sorgho, les semences de maïs et de sorgho...
Terres Inovia pour les oléoprotéagineux, c'est à dire le tournesol, le colza, le soja, le pois...
Les thèmes principaux de travail de ces deux instituts techniques sont : physiologie, variété, agronomie, irrigation, protection intégrée, fertilisation et agriculture biologique

ARVALIS Institut du végétal — 60 ans Terres Inovia l'agronomie en mouvement

Un pôle Cultures Fruitières

La SEFRA travaille sur tous les thèmes de l'expérimentation fruitière : évaluation variétale, problèmes sanitaires, itinéraires techniques... Un ingénieur du Ctifl vient renforcer l'équipe et coordonner les programmes de recherche de la région.
L'association Fruits Plus anime et structure la filière fruits sur le bassin de production Ardèche, Drôme, Isère.
L'équipe de conseillers en arboriculture de la Chambre d'Agriculture de la Drôme est aussi présente sur le site.

Agriculture & Territoires — Association Fruits Plus — SEFRA — Ctifl

Un pôle Semences

La FNAMS pour les semences potagères, fourragères, de betterave, de céréales et protéagineuses.
Le SPSMS pour les semences de maïs et de sorgho.
Anamso – Olagri semences pour les semences d'oléoprotéagineux, c'est à dire le tournesol, le colza et le soja.
Les thèmes principaux de travail de ces trois syndicats de producteurs sont la défense des intérêts des agriculteurs multiplicateurs et définition/mise en œuvre des programmes d'actions techniques.

FNAMS — SPSMS — anamso — Olagri Semences

Un pôle Agriculture Biologique

L'ITAB est l'institut technique de l'Agriculture Biologique et travaille sur l'ensemble de la filière ; de la production à la transformation.
La Ferme Expérimentale d'Etoile accueille deux programmes d'expérimentation certifiés en AB : Dunière et la plate-forme TAB. L'animation est assurée par la Chambre d'Agriculture de la Drôme et l'ensemble des instituts de la ferme y participe en apportant expertise et savoir-faire.
Ces expérimentations systèmes (grandes cultures, semences, arboriculture, agroforesterie) s'insèrent dans des réseaux nationaux.

Et tous les autres instituts...

ITAB Institut Technique de l'Agriculture Biologique — Agriculture & Territoires

Et aussi une association de gestion qui a le statut d'exploitation agricole

AGFEE Ferme Expérimentale

Un lieu unique au service de l'Agriculture

Avec le soutien de nos trois professions — Pression Céréales — gnis — Avec le soutien financier de — La Drôme — Groupama — CAR

1-3 Le GRAB

Le GRAB est une station 100% en recherche appliquée en agriculture biologique sur 3 ateliers : fruits, légumes et vignes. Elles disposent de 14 salariés. https://www.grab.fr/

L'historique de la création du GRAB est lié au contexte de l'époque, où les agriculteurs bio avaient une représentativité restreinte dans les institutions agricoles.

Gouvernance

L'implication des agriculteurs majoritaires dans la gouvernance est la clé de voute du GRAB: 15 administrateurs dont 9 membres actifs (agriculteurs Bio) et 6 membres associés (recherche, enseignement, commercialisation bio, développement agricole).

Commission technique et professionnelle

Chaque année les agriculteurs, les techniciens, les adhérents et les partenaires du GRAB sont invités à exprimer leurs besoins en termes de recherche Bio. A partir de ces échanges, l'équipe et le Conseil d'Administration du GRAB orientent le choix des nouvelles actions.

Le COSS – Comité d'Orientation Scientifique et Stratégique

Il comporte 12 personnalités extérieures. Son rôle est d'analyser la stratégie et les résultats de recherche du GRAB pour proposer le Conseil d'Administration sur ses orientations à moyen et long terme. Il est réuni tous les ans.

Axes/thèmes de recherche :

- Fertilité des sols : engrais verts, semis ….
- Matériel végétal adapté : évaluation variétale, itinéraires techniques et qualité des produits,
- Gestion des ravageurs et maladies (bioagresseurs),
- Environnement et biodiversité : bande florale, haies, paillages …
- Systèmes et itinéraires techniques,
- Adaptation au changement climatique.

Désherbage mécanique au GRAB

Expérimentation en station d'expérimentation
Certaines expérimentations risquées ou lourdes en terme de protocole, sont conduites sur la station du GRAB à Avignon (Vaucluse – France) ou sur le site de l'INRA de Gotheron (Drôme – France), où le GRAB a une antenne.

Expérimentation chez des agriculteurs Bio (+/- 25)
La majorité des expérimentations du GRAB sont conduites chez les agriculteurs Bio. Cela permet d'être en conditions réelles de production et de garantir d'être proche de leurs préoccupations. Après avoir bâti ensemble les modalités agronomiques et scientifiques de l'action, les agriculteurs assurent la production et les ingénieurs du GRAB viennent effectuer les relevés et les mesures.

Le GRAB regroupe de nombreux adhérents dans toute la France et dans plusieurs pays francophones. La cotisation est de 25€/an pour les agriculteurs bio. L'autofinancement représente (27 %) et les appels à projet (37 %).

Essai en agroforesterie

1-4 Le salon TECH&Bio

Organisé tous les 2 ans par les Chambres d'agriculture, Tech&Bio est le salon de référence des techniques Bio et alternatives. Il a eu lieu les 20 et 21 septembre 2017, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, au Lycée agricole du Valentin.

Ce salon est né de la volonté forte des Chambres d'agriculture de contribuer au développement de l'agriculture biologique et de favoriser le transfert de pratiques vers l'agriculture conventionnelle.

La demande des consommateurs est forte en produits biologiques et le réseau des Chambres d'agriculture s'engage à accompagner tous les porteurs de projets. Dans cette perspective, il a mis en place un espace « OSEZ LA BIO » regroupant toutes les compétences d'accompagnement vers le Bio.

Cette 6ème édition a aussi été l'occasion de célébrer les 10 ans d'innovations du salon. Sur 50ha de salon, 100 démonstrations en plein champ se sont déroulées sur 15ha, 120 conférences et ateliers ont été donnés et 15 agriculteurs ont reçu les trophées des Talents Bio.

Le 20 septembre, la première journée du salon s'est terminée par la visite du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Stéphane Travert. A l'occasion de cette 6ème édition, le ministre a rappelé le formidable développement du secteur de l'agriculture biologique. Par ailleurs, il a précisé les engagements du ministère de l'agriculture sur les aides à la conversion et annoncé que les aides au maintien seront désormais gérées par les régions à partir de 2018. Il a aussi exprimé pendant son parcours son soutien dans l'organisation de Tech&Bio.

Toutes les informations sont disponibles sur http://www.tech-n-bio.com/le-salon-bio-et-conventionnel/accueil.html.

Interview (François Japiot, delegation du Pacifique) : http://www.tech-n-bio.com/le-salon-bio-et-conventionnel/accueil.html

PLAN GÉNÉRAL
tech & bio
120 conférences / 120 conferences
100 démonstrations / 100 demonstrations (dont élevage / breeding)
Pôles d'expertise / expert's pole
Installation, convertion, formation et transmission / Installation, conversion, training and transmission
Restaurants, snacks, food trucks
Espace détente / Relaxing Area
Tri sélectif
WC
Croix rouge
Points Information
Plans détaillés du salon
CULTURES / Crops
Semences et plants / Seeds and seedlings
Fertilisation et intrants / Fertilisers
Protection des cultures / Crops protection
ÉLEVAGES / Livestock breeding
Alimentation animale et minéraux / Animal feed
Bien-être animal / Animal well-being
Matériels d'élevage / Breeding quipment
Bâtiments d'élevage / Livestock housing
AVAL / Downstream
Transformation aval / Downstream transformation
Distribution / Distribution
Matériel d'emballage, tri, calibrage, conservation / Packaging equipement, sorting, calibration and preservation
ÉNERGIES / Energy
Énergies renouvelables / Renewable energies
Habitat, chauffage, isolation / Housing, heating, isolation
Gestion des déchets / Waste management
SERVICES
Conseil et développement / Consulting and developement
Banques et assurances / Banks and insurance companies
Analyses et certifications / Analysis and certifications
Éditions / Publishing
Enseignement, formation, emploi / Education, training, employment
Recherche et expérimentation / Research
EMPLOI ET MÉTIERS
Pôle emploi et métiers / Employment and trades pole
Arboriculture / Fruit growing
Viticulture / Wine growing
Grandes cultures / Arable crops
Maraîchage / Gardening
Plantes à parfum aromatiques et médicinales / Perfum, aromatic and medicinal plants
Traction animale / Animal powered tools
Fertilité et profils des sols, matières organiques, tri, compost / Soil and profile fertility, organic matters, sorting, compost
Travail et couvertures du sol/ Tillage and plant covers
Semences / Seeds
Eau et irrigation / Water and watering
Haies, arbres, biodiversité et apiculture / Hedgs, trees and biodiversity
Autonomie énergétique / Energy sufficiency
Agroalimentaire bio Agri-food product
Élevages/prairies / Breeding
Matériel commun Commun material
NOUVEAU NEW
LES TECHNOVATIONS
ENTRÉE VISITEURS VISITORS ENTRANCE

Quelques chiffres :

- 300 exposants,
- 18 500 visiteurs,
- 100% de visiteurs pros & 60% agriculteurs conventionnels,
- 100 démonstrations en plein champ,
- 20 pays représentés,
- 60 partenaires,
- 600 articles de presse.

Citations d'agriculteurs de la délégation :
« *On a accès ici à des informations techniques et concrètes, on peut poser des questions et obtenir des réponses très précises*. »

« *Rien de mieux pour apprécier l'efficacité que de voir les outils en action* »

« *Ce salon m'a permis de revenir avec des idées à mettre en pratique rapidement.* »

Les 15 Talents Tech&Bio 2017 venus de toutes les régions de France ont partagé avec la délégation leur trajectoire et leur expérience en agriculture Bio, lors notamment des visites d'exploitation de ceux qui était sur la région.

Talent tech & bio

Sebastien BLACHE

Arboriculture, Brebis viande, Poule pondeuses, Grandes Cultures

La Ferme du Grand Laval

- Exploitant : Sebastien BLACHE
- exploitation : 25 ha
- 17ha de grandes cultures
- 120 brebis mères dessaisonnées : dans les fruitiers et les parcelles. Deux races de brebis pour valoriser la production végétale : shropshire et solognotes
- 120 poules pondeuses : deux poulaillers mobiles dans les fruitiers
- Matériels
  CUMA : tracteur et épandeur à fumier
  En Propriété : charrue, herse, semoir, bineuse, moissonneuse batteuse, sécateur électrique, matériel de fenaison

« Les brebis sont le pivot de mon exploitation »

Points forts

- Situation géographique dans la plaine de Valence, proche de plusieurs magasins de producteurs en circuit courts et d'un fort bassin de population riche en clientèle
- Terres lourdes du type limono-argileux permettant une réserve d'eau importante.
- Exploitation d'un seul tenant avec habitation en son centre
- Situation en plaine permettant de mécaniser l'ensemble de l'exploitation.
- Exploitation 100% irrigable, ressource en eau disponible.
- Absence de voisinage facilitant l'élevage.

Points faibles

- Voisinage d'agriculteurs en conventionnel augmentant les risques de contamination.
- Climat très sécheresse induit par la forte présence de vent.
- Zone inondable gênant les constructions, notamment la bergerie.

Sébastien Blache est agriculteur à Montélier, en Drôme, dans la plaine de Valence, non loin du Vercors.

Parce que l'agriculture biologique a su faire ses preuves en innovation, en technicité et en performance, Tech&Bio a souhaité mettre à l'honneur des agriculteurs bio qui se démarquent par leur savoir-faire, leurs résultats technico-économiques et socio-environnementaux : ce sont les Talents Tech&Bio de la performance durable.

VENTE

Son système de commercialisation s'effectue entièrement en vente directe et circuitcourt, via des magasins de producteurs et des AMAP, et de la vente à la ferme. Il met en avant l'éco-citoyenneté et la responsabilisation de la clientèle avec des initiatives telles que « Parraine ta poule ! »

FERTILISATION

Ses brebis sont le pilier de son exploitation et lui rendent de nombreux services écologiques, en termes de gestion de l'enherbement et de la population de ravageurs, voire de maladies aussi.

Elles lui fournissent également 70 tonnes de fumier sur l'année afin de fertiliser ses parcelles.

LE PETIT + ÉCOLOGIQUE :

Il privilégie la création de réserve de biodiversité par la multiplication de mares, étangs et zones humides, bandes enherbées (3,2ha) et haies diversifiées (1600m de haies), et abris à auxiliaires.

Ses installations de nombreux et différents nichoirs, abris et perchoirs ont fait évoluer le nombre d'espèces d'oiseaux sur son exploitation de huit à son installation, à plus de trente-cinq actuellement !

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Ses cultures presque totalement en méteils
- Agroforesterie et permaculture
- Pré-verger et lutte biologique et prophylactique grâce aux animaux
- IFT à zéro
- Fertilisation et alimentation animale 100% produites sur la ferme
- Rations effectuées par l'agriculteur
- Diversité végétale impressionnante
- « Parraine-ta-poule ! »
- Volonté de créer une mare par hectare
- Nombreux abris, hôtels et perchoirs pour la biodiversité.

tech & bio
Une initiative Chambres d'agriculture
www.tech-n-bio.com

Avec le soutien de CNR partenaire officiel des Talents Tech&Bio 2017

Parmi les démonstrations et conférences proposées, les membres de la délégation ont entre autres découvert :

- Les dernières bineuses, herses étrille, houe rotatives, écimeuses, des différents constructeurs européens... en démo de plein champs !
- Les résultats des dernières expérimentations en techniques Bio et alternatives,
- La sécurisation du stockage du grain à la ferme,
- La qualité de l'épandage : une clé pour bien fertiliser et protéger la qualité de l'eau,
- Travail du sol : couverts végétaux, déchaumeurs, strip till...
- Maîtrise des ravageurs par la biodiversité et l'introduction d'auxiliaires,
- Comment ne pas négliger l'amélioration de la qualité de pulvérisation comme levier pour réduire les produits phytosanitaires,
- Les dernières méthodes et innovations en protection des cultures,
- Comment mettre en place des médecines alternatives en élevage,
- Comment intégrer des légumes sous des arbres,
- Les résultats économiques des micro-fermes,
- Les dernières méthodes de production et de traitement pour des semences de qualité,
- Des solutions pour mettre en place des projets de méthanisation ou photovoltaïques.

1-5 L'association MSV

L'association Maraichage sur Sol Vivant rassemble des paysans chercheurs qui expérimentent dans leurs champs et partagent leurs connaissances pour aller vers des systèmes vivants : produire des aliments vivants sur un sol vivant pour une société humaine.
L'association fonctionne par groupes locaux dans un système participatif regroupant différentes agricultures certifiées ou non. Elle regroupe 8 groupes locaux, 87 agriculteurs, 22 jardiniers et 10 jardins d'insertion, pédagogiques ou associatifs avec une animatrice bénévole sans aucun financement public.

Un Partenariat envisagé avec un ou des producteurs calédoniens afin de mener des essais en parallèle.

Rencontres avec les membres de MSV

Visite de parcelles

2 Partenariats développement de l'AB

2-1 ISARA

L'ISARA-Lyon est l'une des 210 écoles d'ingénieurs françaises habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur. L'ISARA exerce trois activités principales :

- la formation (de la licence professionnelle au diplôme d'ingénieur et aux MSc internationaux en agroécologie) ;
- la recherche finalisée dans les domaines de l'agronomie (productions végétales et animales), de l'aquaculture, de l'environnement, de l'économie agricole et rurale ;
- des travaux de conseil/expertise et formation continue pour le compte d'entreprises agroalimentaires (stratégie, innovation, technologie, qualité), d'organisations professionnelles, collectivités territoriales et administrations.

Dans le cadre du MSc Européen en Agroécologie (CGE), l'ISARA délivre une formation scientifique solide et une vision internationale des problématiques et implications de l'agroécologie (formation bilingue). Elle est basée sur une équipe pluridisciplinaire: agronomie, sociologie, économie.

L'équipe d'enseignants–chercheurs et les étudiants ont monté le programme : Territoires d'agroécologie (TERRAE). Il s'agit d'un projet de recherche participative porté par l'ISARA-Lyon: « *Etudier et accompagner la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires territorialisés et durables*. »

- Suivi de plusieurs programmes en agroforesterie dont 1 sur le Cacao au Vanuatu
- Construction de partenariat sur long terme, plus que prestataire d'expertise

Lors des entretiens, nous avons travaillé à la construction d'un partenariat pour le design et le suivi-évaluation du projet « ***Transition agro écologique et développement de l'agriculture biologique*** » dans le cadre du 11ème FED PTOM Régional (2018-2020).
Ainsi dès 2018, des étudiants encadrés par un enseignant-chercheur réaliseront des diagnostics agraires sur chaque territoire. Ces travaux seront suivis les années suivantes par

- La réalisation d'études par des étudiants ingénieurs et en master
- Un suivi/évaluation par un enseignant-chercheur sur toute la durée du 11ème FED.

2-2 AGENCE BIO

L'Agence Bio est un groupement d'intérêt public créée en novembre 2001. Il s'agit d'une plateforme nationale d'information et d'actions pour le développement, de promotion et de structuration de l'agriculture biologique française. Elle sert également de relais avec les interprofessions qui ont des sections Bio. Voir « chiffres de la bio » en annexe

Son conseil d'administration est composé de représentants :

- Ministère de l'agriculture,
- Ministère de la transition écologie et solidaire,
- APCA,
- Fédération des coopératives agricoles,
- FNAB,
- Synabio.

Les axes d'interventions de l'Agence Bio sont :

- **L'information** du grand public et des professionnels,
- Le suivi d'un **observatoire** pour connaître et anticiper : *Outil essentiel pour la structuration des filières et la mise en place d'actions de communication, il permet également de contribuer à l'évaluation des politiques engagées*,
- Le **développement** et la **structuration** des filières via le fonds AVENIR BIO.

L'agence a un programme d'actions important sur la communication afin de **développer la visibilité et la connaissance des logos AB**: AB (France), Feuille verte (Europe).

A l'issue de notre rencontre, nous avons préparé un futur partenariat pour la mise en place d'un **système d'information et de communication** pour le développement de l'agriculture biologique et la consommation de produits agroalimentaires biologiques en NC et dans le Pacifique via:

- **La création d'observatoire, la collecte de statistiques**
- **La communication**: « *Comprendre le consommateur bio et promouvoir la bio* »

La création d'un observatoire vise à appuyer, éclairer les collectivités dans la conception et l'évaluation des **dispositifs d'appui** au Bio en NC et dans les PTOM.

En parallèle, les PTOM du Pacifique seront incorporés dans les travaux menées par l'agence bio sur la rentabilité du modèle de « micro-fermes » sur la métropole et l'Outre-mer.

2-3 le GNIS

Le groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants a pour objet de représenter les diverses professions et catégories professionnelles intéressées par la sélection, la multiplication, la production, le commerce et l'utilisation des graines de semence et des plants, et d'étudier et de proposer toutes mesures tendant à organiser la production et la commercialisation desdites graines de semence et plants.

Organisation interprofessionnelle, le GNIS:

- rassemble les professions du secteur semences et plants : entreprises de sélection, entreprises de production semences et plants, agriculteurs multiplicateurs, distributeurs, agriculteurs utilisateurs, transformateurs ;
- est un lieu de concertation entre les représentants institutionnels des différentes professions, la société et avec les pouvoirs publics permettant de définir ensemble la politique de développement de la filière semences ;
- joue un rôle moteur dans les prises de décisions concernant les différentes filières en proposant des adaptations réglementaires et en donnant son avis sur les propositions et décisions des pouvoirs publics français et européens ;
- suit les évolutions des productions et des marchés sur les plans statistique et économique ;
- finance des programmes d'expérimentations techniques pour améliorer les conditions de production et la qualité des semences et plants de nombreuses espèces ;
- développe des actions d'information, selon les espèces auprès des différents publics professionnels et amateurs par différents moyens tels que : les médias, l'enseignement général et agricole, le développement agricole, les entreprises de distribution de semences et plants ; il est notamment l'auteur de sites d'information sur les semences biologiques, sur les OGM;
- assure des programmes de formation auprès des professionnels des différentes filières ;
- met en place des actions de développement des marchés auprès des professionnels et des amateurs en France et à l'export ;
- conduit des actions de développement et de coopération à l'étranger et assure la présence française dans les débats internationaux ; à ce titre, il est inscrit depuis 2012 au registre de transparence des représentants d'intérêts auprès de la Commission européenne, et déclare en 2015 pour cette activité des dépenses d'un montant inférieur à 10 000 € ;
- effectue des missions de service public par délégation du ministère de l'Agriculture dans le domaine de la qualité et du contrôle de la certification des semences à travers le SOC, Service officiel de contrôle et de certification accrédité selon la Norme EN 45011. Il contrôle à ce titre la pureté spécifique et variétale des semences, leur qualité sanitaire et s'assure de la conformité de ces différents points aux obligations réglementaires européennes.

A l'issue des échanges, nous avons identifié un partenariat pour une **expertise** du GNIS sur :

- **l'analyse de risques** à l'importation de semences certifiées AB,
- **la faisabilité** de la mise en place d'une filière de production de semences AB (contrôle, certification…): personnes ressources GNIS (en interne ou dans le réseau),
- **la transmission de la base de données des producteurs de variétés adaptées** au climat en AB mais aussi en conventionnel non traité (en systémique),
- la mise en relation avec les entreprises produisant des engrais verts, des vitro-plants et des plantes de couverture.

2-4 l'INAO

L'Institut National de l'Origine et de la Qualité:

- Veille à l'application homogène du droit ;
- Propose des évolutions de la réglementation européenne ou nationale ;
- Assure la protection du logo AB ;
- Mène des programmes de coopération internationale ;
- Agréer des Organismes de Contrôles et supervise les contrôles ;
- Octroi de dérogations individuelles

L'INAO anime la **Commission Nationale de l'AB**, qui regroupe dans cette instance de concertation

- Des Professionnels: FNAB, APCA
- Des Scientifiques et universitaires (ISARA, ITAB, etc.)

Un Partenariat avec l'INAO, doit permettre la réalisation d'un **audit sur la gouvernance et la gestion de la NOAB et de la POET Com,** conjointement avec l'APCA (représentant les professionnels).

Approbation de la motion à l'AG POET Com, termes de référence en cours d'élaboration

2-5 l'APCA

Le réseau des Chambres d'agriculture de France (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture - APCA) est l'interlocuteur du réseau consulaire auprès des Pouvoirs publics français et européens, des instances internationales ainsi que des partenaires publics ou privés. L'APCA a une mission d'animation, d'appui et de conseil auprès des Chambres dans leurs domaines d'intervention.

Le réseau des CA regroupent 250 conseillers en Bio sur l'ensemble des régions françaises, travaillant en partenariat avec les centres de recherche, instituts techniques et groupements d'agriculteurs biologiques. L'APCA en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Drôme organise ainsi le salon Tech & Bio tous les 2 ans et des mini Tech & Bio annuels et thématiques.

Dans le cadre de la commission Outremer de l'APCA, les actions suivantes sont mises en œuvre pour certaines et peuvent être développées pour les autres :

- Mission avec INAO sur gouvernance NOAB,
- Mobilisation de l'expertise du réseau des CA au niveau technique et organisationnel,
- Appui à la structuration de site d'expérimentation multi-acteurs,
- Mise en relation avec les exposants de Tech & Bio,
- Relais auprès des instances nationales (agence Bio, Ministères…).

3 Enseignements de l'atelier délocalisé

3-1 Pour les agriculteurs de la délégation

- Pas de clivage entre les agricultures,
- Beaucoup de jeunes, rémunération correcte,
- Marché de la certification tendu : 500 à 1500 euros. Auditeur peu formé, forte demande,
- Tout type d'agriculture et de technicité,
- Différents modèles adaptables et adaptés à la Nouvelle-Calédonie,
- Structuration de la filière à réfléchir : syndicat, certificateur SPG, certificateur tiers, techniciens provinciaux, CA, autres associations ….

3-2 Pour les encadrants (Chambre d'agriculture NC et Direction de l'agriculture de PF)

- Nécessité de la mise en place d'un d'accompagnement spécifique technico-économique pour les agriculteurs en Bio, en conversion et en projet de conversion (partenariat à construire)
- Optimiser le site agricole de Nessadiou en s'inspirant du modèle de la ferme de l'Etoile (synergie, économie, …) ;
- Développer les passerelles entre les agricultures (conventionnels, AR, Bio...) ;
- Renforcer la communication, la promotion de l'AB au sein du monde agricole/rural afin qu'elle trouve sa place au sein des autres filières agricoles de la NC et devienne un pilier de notre agriculture ;
- Renforcer l'animation et la concertation des acteurs du Bio au niveau territorial et régional ;

- Renforcer la gouvernance et la gestion de la NOAB (guides de lecture, commission de révision, agrément des certificateur, …) ;
- Renforcer/ développer nos partenariats techniques et organisationnels: APCA, GRAB, Agence Bio, GNIS, …

3-3 Pour le POET Com et la gestion de la NOAB

Rappel sur L'élaboration de la NOAB et la création du POETCom

En 2006, lors de leur 2ème conférence tenue à Nandi, et en réponse à la demande de l'association des producteurs en agriculture biologique du Pacifique (POPA), les Directeurs de l'agriculture des pays et territoires membres de la CPS ont confié à la Division des ressources terrestres de la CPS la mise en œuvre d'un projet financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), soutenu techniquement par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), portant sur l'élaboration de normes régionales de certification en agriculture biologique et l'élaboration d'une stratégie pour l'agriculture biologique dans les États et Territoires insulaires océaniens.

Ce projet s'est appuyé sur diverses organisations gouvernementales, associations agricoles et agriculteurs issus des pays et territoires de la région Pacifique, convaincus de l'intérêt de l'agriculture biologique ou pratiquant déjà ce mode de production. Ce partenariat réunissant acteurs privés et divers organismes publics, a ainsi permis d'élaborer en 2008 la Norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB), homologuée par l'IFOAM et validée par les Directeurs de l'agriculture des pays et territoires membres de la CPS en septembre 2008 à Apia.

Depuis lors, le POETCom, dont le secrétariat et la personne en charge de la coordination sont hébergés au sein de la CPS (Land and resource division), assure de fait la gestion de la norme au niveau régional et tente d'en contrôler son utilisation au sein des pays et territoires de la région en s'appuyant notamment sur des « focal point » identifiés comme représentant informel des acteurs de l'agriculture biologique au sein de chaque pays et territoires de la région, sans que les modalités de leur désignation soient clairement définies, alors même qu'ils sont les seuls à disposer des droits de vote au sein de l'assemblée générale du POETCom, seul organe décisionnel reconnu.

Sans financement propre et sans budget de fonctionnement annuel approuvé, le fonctionnement du POETCom s'appuie sur le soutien financier qu'il sollicite auprès des divers bailleurs de fonds des programmes de développement agricole menés dans la région et sur l'expertise technique apportée par les trois organismes certificateurs habilités à effectuer des certifications au titre de la NOAB (Nasa, Biogro, Bioagricert) sur la base d'accréditations délivrées par l'IOAS, organisme d'accréditation dépendant de l'IFOAM.

Les constats et perspectives 10 ans après l'élaboration de la NOAB

L'agriculture biologique a connu un fort développement dans les pays et territoires du Pacifique depuis une dizaine d'années. La capacité du secteur agricole à produire selon les normes de l'agriculture biologique en vigueur dans les pays développés (Etats-Unis, Europe, Nouvelle-Zélande, Australie, Japon) a notamment permis de développer de nouvelles filières d'exportation et de procurer de nouveaux revenus aux populations agricoles.

Le travail important réalisé par le POETCom, notamment l'élaboration de stratégies propres à chaque pays et territoire, a également permis d'assurer le développement de l'agriculture biologique au sein des filières locales de production et la structuration de ce secteur, impliquant simultanément des systèmes participatifs de garantie et les trois organismes certificateurs ayant participé à l'élaboration de la NOAB.

La demande en produits agricoles issus de l'agriculture biologique connaît une forte croissance partout dans le monde et cette tendance se poursuivra. Les pouvoirs publics, qui reconnaissent par ailleurs aujourd'hui pleinement les avantages de ce mode de production en matière d'environnement et de santé publique, mettent en œuvre (ou projette de le faire) des programmes de développement de l'agriculture biologique au sein de leurs territoires.

Disposer d'une norme océanienne, adaptée aux caractéristiques de l'agriculture océanienne et prenant en compte ses spécificités est un atout indéniable pour les agriculteurs biologiques qu'il est important de préserver.

Toutefois, il semble important aujourd'hui que les pays et territoires de la région garantissent la pérennité du dispositif de gestion de la NOAB et en assure son fonctionnement au sein d'un dispositif efficace, performant, doté des compétences techniques adéquates et permettant à tous les acteurs de participer à l'évolution de la norme. Le pouvoir décisionnel des autorités politiques et administratives des pays et territoires réunis au sein de la CPS, doit notamment être garanti et la CPS doit par ailleurs apparaître explicitement comme seul propriétaire de la norme et du logo Bio Pasifika, tel que cela avait été formulé au moment de l'adoption de la NOAB.

Pour ce faire, le dispositif informel constitué autour du seul POETCom, qui aujourd'hui ne permet pas de fait la représentation de ces autorités en son sein et leur participation aux décisions liées à la gestion de la norme et au contrôle de sa mise en œuvre, doit évoluer.

Engager une réflexion pour conforter le développement de l'agriculture biologique dans la région

La Direction de l'agriculture (DAG) de la Polynésie française et la Chambre d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie (CANC), sont depuis l'année 2015 fortement engagés dans le soutien et le développement de l'agriculture biologique au travers du programme INTEGRE financé par le 10ème Fonds européen de développement.

A l'issue de la mission conjointe consacrée au développement de l'agriculture biologique dans le cadre salon Tech & Bio à laquelle participait le coordinateur du POET Com, et au cours de laquelle les différentes modalités de gestion des normes ont pu être discutées, ces deux entités proposent, sous réserve d'une validation par leurs autorités de tutelle, de faire réaliser cette étude conjointement par l'Association permanente des Chambres d'agriculture (APCA) et par l'Institut National des appellations d'origine (INAO), deux organismes pivots en matière de développement et d'encadrement de l'agriculture biologique en France métropolitaine, qui en ont accepté le principe et qui disposent d'une expertise reconnue au niveau international.